

Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités du secteur de la construction

En période d'épidémie du COVID 19



Sommaire de la présentation

Préambule,

- Présentation du guide et des outils
 - Focus sur le PCA
 - Questions ?

Préambule: le guide, les outils et services disponibles

» Covid-19 : un guide de préconisations pour assurer la sécurité sanitaire sur les chantiers du BTP

Partager

19 : un guide de préconisations pour assurer la sécurité sanitaire sur les chantiers du BTP

82/64/2020 18:55 Santé

publie un guide de préconisations à destination des professionnels de la construction pour les aider dans leur quotidien et spécifiques à mettre en œuvre pour garantir les mesures de prévention et les conditions sanitaires nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire sur les chantiers. Magnifie le contexte d'épidémie de Covid-19, de nombreux acteurs du BTP continuent à travailler sur le terrain et leur priorité demeure de veiller à la sécurité de leurs collaborateurs et de leur entourage.

lisse un « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de construction » listant les mesures et recommandations à mettre en œuvre pour garantir les mesures de prévention et les conditions sanitaires nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire sur les chantiers. Magnifie le contexte d'épidémie de Covid-19, de nombreux acteurs du BTP continuent à travailler sur le terrain et leur priorité demeure de veiller à la sécurité de leurs collaborateurs et de leur entourage.

les entreprises du BTP doivent assurer des interventions vitales pour le pays en soutien aux secteurs (santé, agroalimentaire, énergie, eau, propreté, télécoms, transport...) et répondre aux besoins de Réparations

réalisé par les experts de l'OPPBTP, avec le soutien de médecins du travail et de préventeurs. Il a reçu les ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et

er le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de construction »

Face à la pluralité de nos métiers, le guide propose une transposition « BTP » des gestes barrières et autres mesures sanitaires édictées par les pouvoirs publics,

- ✓ **Oui, les préconisations sont exigeantes!**
 - Elles le sont au regard des conséquences du COVID,
 - ✓ **Oui, les préconisations seront difficiles à mettre en œuvre**
 - pour un nombre certain de situations de chantiers et d'ateliers,

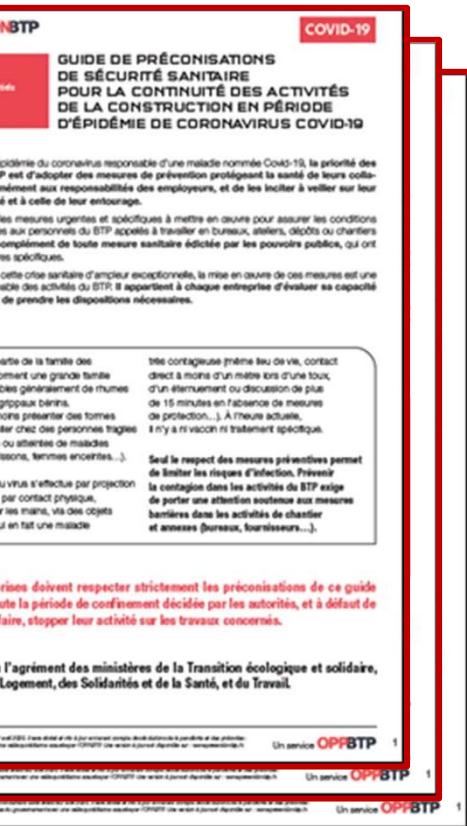
Depuis sa publication, beaucoup de professionnels nous interrogent sur la reprise des activités non-urgentes,

« Cette décision ne rentre pas dans le champ d'intervention l'OPPBTP, dont la mission se limite à délivrer les préconisations conseils pour assurer la santé et la sécurité des salariés et acteurs BTP [...] » - Paul DUPHIL (secrétaire général de l'OPPBTP)

- ✓ **Suivre strictement les consignes et à défaut, stopper les activités concernées,**
 - ✓ **Reprendre là où c'est envisageable (Réflexion par typologie de chantiers puis par opérations)**

Préambule: le guide, les outils et services disponibles

<https://telechargement.preventionbtp.fr/>



pages + annexes



Check-list, affiches, formulaires
Supports d'aide au choix, ...
26 documents utiles a ce jour !



OPPBTP #covid-19#les bons gestes

PreventionBTP
2 970 vues • il y a 1 jour



YouTube FR



7 vidéos COV sur la chaîne PréventionBTP



PréventionBTP En direct



- + 50 réponses COVID,
- Tchat en direct 8h-20h

Présentation du guide et ses outils



Structure du guide

- Exigences préalables & Consignes Générales [p 2 du guide](#)
- Consignes Particulières

1. Bureaux, dépôts et ateliers, [p 5 du guide](#)
2. Base vie et bungalows de chantier, [p 6 du guide](#)
3. Activités de travaux, [p 7 du guide](#)
4. 1^{er} outils et affiches en annexe [p 9 du guide](#)



Le guide : Exigences préalables

Obtenir l'accord préalable du client

Rôle du maître d'ouvrage

évaluation entre les deux parties du respect des consignes sanitaires

Cas des clients particuliers

Condition de l'évaluation :

si les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord :

l'entreprise peut intervenir

si plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées :

l'entreprise ne peut pas intervenir

si le client ne donne pas son accord : l'entreprise ne peut pas intervenir.

Signature de l'entreprise	Nom et signature du client
le : _____	

Pour travailler en sécurité...	Oui	Non	Sans objet
5) Comment le client a-t-il prévu de s'organiser pour faire respecter la distance > à 1 m et les gestes barrières par ses personnels dans nos zones d'intervention (parking, cheminements, zones de stockage, poste de travail) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avant notre intervention, le client a-t-il prévu le nettoyage/désinfection de la zone d'intervention ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) Le client peut-il mettre à disposition de nos personnels intervenants un point d'eau pour le lavage des mains et l'accès aux installations d'hygiène ? Le nettoyage de ces installations est-il organisé ? Les intervenants doivent-ils respecter les consignes de sécurité : port du masque, port des gants, gestions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ts à échanger avec le client professionnel, administratif, industriel, collectivités...)

aider l'entreprise à évaluer et fixer les conditions d'intervention chez le client en période d'épidémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations de sécurité sanitaire pour la continuité des services dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des services en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

Annexe p

ts à échanger avec le client particulier

aider l'entreprise à évaluer et fixer les conditions d'intervention chez le client en période d'épidémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations de sécurité sanitaire pour la continuité des services dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des services en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

Annexe p

Conclusion sur la possibilité ou non d'effectuer les travaux

e guide : Exigences préalables



COVID 19 : Intervenir en sé
Une consigne non respe
= pas d'intervention !

Obtenir l'accord préalable du client

- Cas des chantiers soumis à coordination SPS

recommandations aux Coordonnateurs SPS (PGC et CISSCT),
+ aide organisationnelle



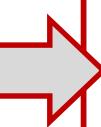
- Cas des interventions sur sites occupés

Actualisation du Plan de prévention

Grands déplacements,

transports, hébergement, restauration

Apprentis, stagiaires, alternants



L'interdiction souhaitée par les OPS, a été transformée en recommandation et limitée aux mineurs.

Les OP ont appelé dans leur communiqué de presse de ne pas envoyer les apprentis, mineurs et majeurs, sur les chantiers

Le guide : Consignes générales



COVID 19 : Intervenir en sé
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !

☐ Respect des gestes barrières

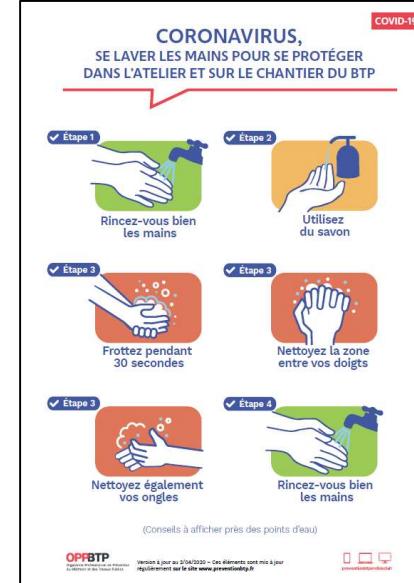


REGLE d'OR #1 : Respect distance minimale de 1 mètre



REGLE d'OR #2 : Je me lave les mains et les sèche:

- ✓ En début et fin d'intervention,
- ✓ Toutes les 2 heures max,
- ✓ Je dispose d'un point d'eau avec savon et essuie-mains jetables ou de gel hydroalcoolique



☐ Le port des masques



REGLE d'OR #3 : Port du masque et des lunettes

- Je peux faire respecter la distance d'1 mètre
- ✓ OUI : Pas de port de masques obligatoire. Dialogue social à instaurer
- ✓ OUI mais le client est à risque : Port de masque obligatoire
- ✓ OUI mais le client est malade : Port de masque obligatoire POUR TOUS
- ✓ NON : Port de masque obligatoire

Autres fiches conseils:

- ✓ Choisir un type de masque,
- ✓ Porter efficacement son masque

8



Le guide : Consignes générales



COVID 19 : Intervenir en se
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !

Contrôle des accès chantiers

- ~ Interdit à toutes personnes présentant des symptômes
- ~ Questionnaire de santé à la prise de poste (Annexe P9)

Désigner un Référent COVID19

- ~ Coordonne les mesures mises en œuvre et les fait respecter
- ~ *Fiches conseils à venir*

Informations des salariés et briefing régulier



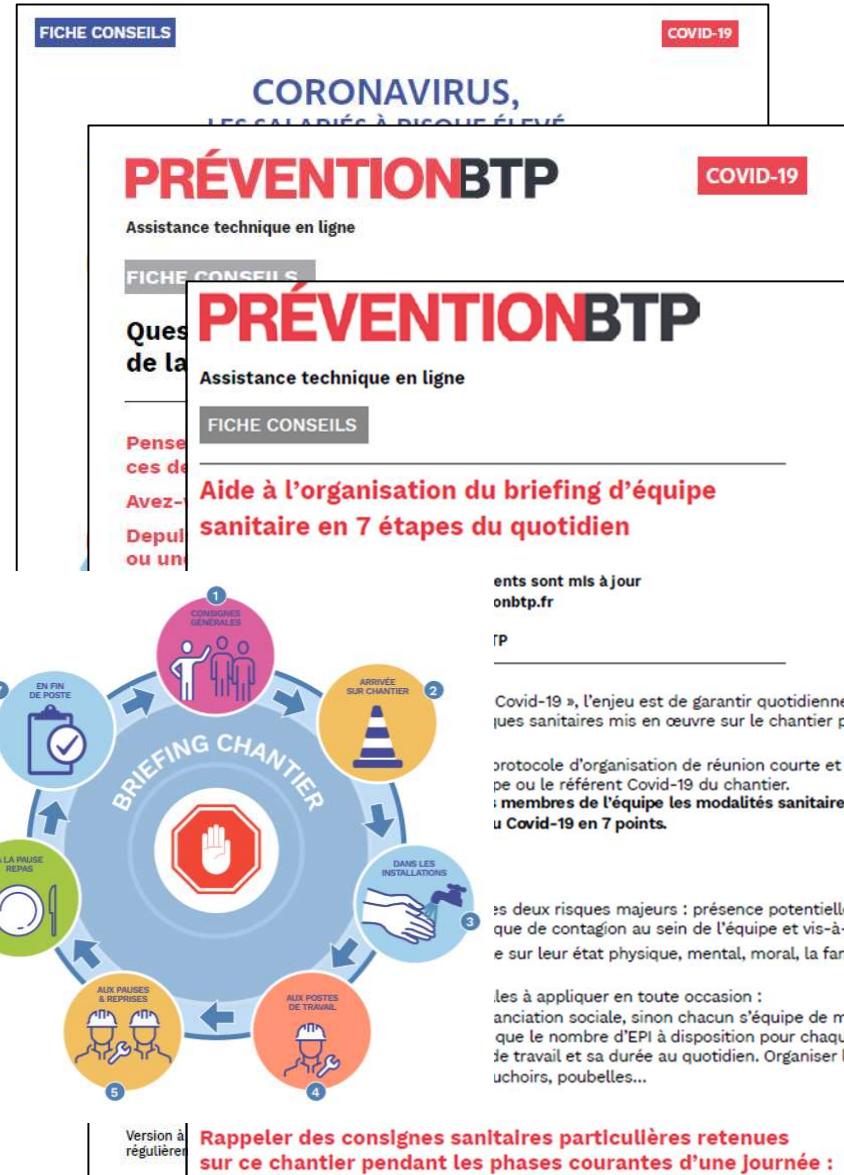
Autres fiches conseils:

- ✓ Prise de température,
- ✓ Que faire en présence d'un malade potentiel ou avéré



Les risques « traditionnels » sont aussi présents :
Chutes, coupures, brûlures, projections, bruit

Je me protège !!!



Le guide : Consignes particulières



COVID 19 : Intervenir en sé
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !

Bureau, dépôt, ateliers

- ~ Maximum en télétravail
- ~ Affichage des consignes
- ~ Distance barrière de 1 mètre visuelle
- ~ Nettoyage régulier
- ~ Organiser les stocks sur chantier
- ~ Organiser les passages au dépôt



Véhicules, Engins

- ~ 1 personne par rang et en quinconce
- ~ Désinfection si partagé par plusieurs



FICHE CONSEILS

CORONAVIRUS,
ADOAPTER LES RÉFLEXES POUR SE PROTÉGÉR
DANS LES BUREAUX, DÉPÔTS, ATELIERS DU BTP

COVID-19

10 points à échanger avec
mon fournisseur

Cette fiche a pour objectif d'aider les professionnels du BTP à adapter leurs réflexes de travail dans la période de pandémie Covid-19. Elle est destinée aux entreprises qui souhaitent échanger avec leur fournisseur sur les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité de tous.

À l'issue de l'évaluation, vos deux établissements pourront échanger sur les 10 points suivants :

- La location des matériels à chaque travailleur
- Des postes de travail sont mis en place et à proximité
- Les consignes sont claires et visibles

OPPBTP

PROFESSIONNELS DU BTP
PROTÉGEZ-VOUS
SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ

COVID-19

Le guide : Consignes particulières



COVID 19 : Intervenir en seconde ligne
Une consigne non respectée = pas d'intervention !

Bases vie, Bungalow de chantier

- ~ Affichage des consignes
- ~ Respect distance minimale de 1 mètre :
 - Diviser par 2 la capacité d'accueil
 - Ordre de passage ou décalage des prises de poste
 - Limiter l'accès aux salles de réunions
 - Nettoyage et Aération
 - Organisation du réfectoire
- ~ Point d'eau avec savon ou gel Hydroalcoolique + vérification
- ~ Désinfection des toilettes à chaque passage
- ~ Nettoyage, désinfection, aération des zones de vie
- ~ Lavage de mains

Organiser un véritable « service d'entretien » en charge du maintien de propreté et de désinfection des installations de vie et sanitaire

CORONAVIRUS,
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER
DANS LES BASES VIE ET BUNGALOWS DE CHANTIER DU BTP

- ✓ Respecter les horaires de prise de poste.
- ✓ Assurer la distance d'un mètre entre les personnes.
- ✓ Respecter le nombre de personnes autorisées dans les lieux de vie (vestiaires, réfectoire...).
- ✓ Se rendre dans les lieux de vie lorsque c'est son tour.

OPPBTP
Organisme Professionnel de Santé et de Sécurité au Travail

ZONE BASE VIE

PROFESSIONNELS DU BTP
PROTÉGEZ-VOUS
BASES VIE ET BUNGALOWS DE CHANTIER



Le guide : Consignes particulières



COVID 19 : Intervenir en sécurité
Une consigne non respectée = pas d'intervention !

Coactivité de travail

→ Généralités

- ~ Limiter la coactivité et contacts
- ~ Attribution des outillages de manière individuelle
- ~ Plan de circulation pour respecter la distance minimale d'1 mètre
- ~ Présentation de l'organisation spécifique à chaque prise de poste
- ~ Vérification des modes opératoires (distance d'1 mètre ou masques)
- ~ Jeter ou désinfecter les masques

→ Locaux clients / Particuliers

- ~ Vérification des consignes d'intervention
- respect des consignes sanitaires
- ~ Eloigner les occupants de la zone de travaux

3 fiches protocoles d'intervention chez le particulier selon son état de santé



10 points à échanger avec mon client professionnel, (commerçant, industriel, collectivités...)

Cette fiche a pour objectif d'aider l'entreprise à évaluer et fixer les conditions d'intervention chez un client professionnel en période de pandémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations prescrites dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

10 points à échanger avec mon client particulier

Cette fiche a pour objectif d'aider l'entreprise à évaluer et fixer les conditions d'intervention chez un client particulier en période de pandémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations prescrites dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

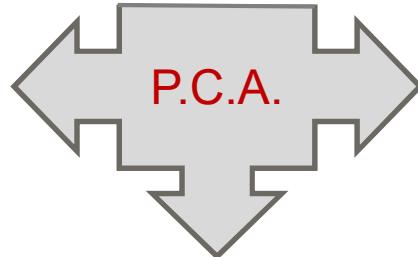
À l'issue de l'évaluation, l'entreprise et le client s'accordent sur la possibilité d'engager ou non les travaux selon les trois cas ci-dessous :

1. Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord :
 - > l'entreprise peut intervenir
2. Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées :
 - > l'entreprise ne peut pas intervenir
3. Le client ne donne pas son accord :
 - > l'entreprise ne peut pas intervenir.



Zoom sur le Plan de Continuité des Activités

Conseils et recommandations génériques
en les situations de chantiers :
chantiers urgent et de dépannage,
chantiers à stopper,
chantiers à reprendre en période COVID,
chantiers à reprendre hors COVID
Donner un retour d'expérience (et anticiper une nouvelle crise potentielle)



3. Annuaire des numéros utiles

1.1 Continuité des chantiers urgents et de dépannage

Actions à réaliser					
MESURES DE PRÉVENTION ET PRÉCAUTIONS À RESPECTER					
<input type="checkbox"/> Quotidiennement, je m'informe de la santé physique et morale de chacun de mes compagnons, les questionne aussi sur leur entourage proche. Si besoin, je leur précise de consulter un médecin selon les numéros indiqués en fin de document. Avertissement: ne pas faire travailler de personnel malade, présentant les symptômes du Covid-19.					
<input type="checkbox"/> Je rappelle l'importance des mesures barrières, et je montre l'exemple! J'affiche ou je diffuse les gestes barrières et les consignes de sécurité dans tous les lieux de travail (chantier, atelier, dépôt, véhicules utilitaires ...) et dans les vestiaires et réfectoires.					
<input type="checkbox"/> J'assure la traçabilité des mesures de protection mises en place dans l'Évaluation des risques-Document unique de l'entreprise. Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :					
Se laver les mains très régulièrement	Tousser ou éternuer dans son coude	Utiliser des masques à usage unique	Saluer sans se rentrer la main, éviter les embrassades	Porter un masque quand on est malade	
RELATIONNEL HUMAIN					
<input type="checkbox"/> Je maintiens le contact avec les clients et les fournisseurs (à minima, une fois par jour) afin d'anticiper l'arrêt du chantier ou de ses approvisionnements, échanger sur nos directives respectives.					
<input type="checkbox"/> Je m'assure que mes compagnons disposent de moyens de transport individuels; qu'ils doivent privilégier. En cas d'utilisation de véhicules de l'entreprise, je limite le nombre de compagnons et je veille au respect des distances de sécurité.					
<input type="checkbox"/> Je respecte la distance d'un mètre minimum entre chaque salarié, en m'assurant de ne pas isoler les collaborateurs, si je me trouve dans l'impossibilité de fournir des masques.					
MATERIELS, MATERIAUX ET EQUIPEMENTS DE TRAVAIL					

2- Grille permettant d'établir, pour les acteurs clés de l'entreprise, un fonctionnement en mode dégradé.

- Identifier et sécuriser les activités prioritaires
- Admettre et (ré)organiser les activités 2ème ligne
- Anticiper les absences des personnes clés et voir même de leurs remplaçants ...

Liste des activités essentielles	Niveaux*	Acteurs clés (nom et fonction)			Commentaires et conditions à organiser	Délai/échéance journalière, dans la semaine
		Rang A	Rang B	Rang C		
Organiser la continuité des tâches internes qui ne peuvent pas être reportées	1 . 2 . 3				<ul style="list-style-type: none"> Gestion du personnel : salaire, gestion des accidents, congés et absences... Gestion administrative et financière : règlement des factures, courrier, impayés... Chaque fois que cela est possible, organiser le télétravail et les réunions à distance. Vérification de la continuité des réseaux (eau, énergie, internet, téléphonie...). 	
Définir les clients pour lesquels la continuité des activités est indispensable au bon fonctionnement du pays	1 . 2 . 3				<ul style="list-style-type: none"> Énergie, gestion des déchets, transports, communication, traitement des eaux, industrie agroalimentaire, grande distribution-Travaux d'urgence, mise en sécurité, activité de dépannage, site sensible, infrastructures de transport ou travaux de voirie... 	

Aujourd'hui, demain

- De nombreux acteurs du BTP continuent à travailler, leur priorité: veiller à la santé et à la sécurité de leurs collaborateurs et de leur entourage...
... notamment pour assurer des interventions vitales pour le pays en soutien aux secteurs stratégiques (santé, agroalimentaire, énergie, eau, propreté, télécoms, transport...) et répondre aux besoins de réparations urgentes.
- D'autres acteurs se projettent aussi vers une reprise d'activité

appartient à chaque entreprise d'évaluer sa capacité à s'y conformer

- ✓ **Suivre strictement les consignes et à défaut, stopper les activités concernées,**
- ✓ **Reprendre là où c'est envisageable (réflexion par typologie de chantiers puis par opérations)**

les questions ?



Découvrez les questions par thèmes

Le document unique	La co-activité	Les travaux en hauteur
→	→	→
Les matériels et les engins	La santé et les conditions de travail	COVID-19
→	→	→



Test possible si connexion OK,

[cliquez ici !](#)

Découvrez d'autres questions sur **COVID-19**

DU et Plan Continuité d'Activité

Mesures d'organisation

La co-activité

Les EPI

- Qui fournit les EPI aux intérimaires ?
- L'aptitude médicale est-elle obligatoire pour porter une protection respiratoire et quel que soit le
- Comment évaluer la qualité des masques en textile fabriqués en réponse à la pénurie ?
- Peut-on opter pour des visières, casques avec visière, écran facial, et ainsi garantir une protection
- Peut-on utiliser les équivalents des masques FFP2 avec des normes étrangères comme indiqué pa
- Comment doivent être traités les vêtements de travail (bleu, chaussures) ? En cas de respect des